

# Qui était Pierre Cot ?



Pierre Cot avant Guerre



Pierre Cot et Jean Moulin



Pierre Cot après guerre

## Pierre, Jules COT.

Né le 20 novembre 1895 à Grenoble (Isère)

Décédé le 21 août 1977 à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier (Savoie)

Ancien combattant de la guerre 1914/1918, il est décoré de la Croix de guerre et de celle de chevalier de la Légion d'honneur.

Il est remarqué par Raymond Poincaré qui lui offre sa première expérience politique aux élections législatives de 1924, comme candidat des Républicains de gauche dans les Hautes-Alpes. Vaincu, il amorce alors une évolution politique vers la gauche qui s'accroîtra avec le temps.

Ce radical-socialiste, agrégé de droit, entre à la Chambre en 1928 et participe vite - et activement - aux travaux des commissions de l'aéronautique et des Affaires étrangères.

Il s'intéressa donc très jeune à la politique et se fit élire député de la deuxième circonscription de Chambéry aux élections générales du 22 avril 1928. Il emporta le siège au premier tour de scrutin, par 7767 voix contre 7196 à M. Delachenal, sur 15 455 votants. Il n'avait que 33 ans et ne remplissait encore aucun mandat local, il est donc élu, en 1928, député de Savoie sous l'étiquette radicale. Il fera parti de l'aile gauche de ce parti.

Aux élections générales du 1er mai 1932, il est réélu au premier tour de scrutin, par 9125 voix contre 5582 à M. Debu-Bridel, sur 15 202 votants. Il appartient à la Commission des douanes et des conventions commerciales et à celle de l'aéronautique. Le 18 décembre de la même année, il devient sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères dans le gouvernement Paul-Boncour.

En janvier 1933, son excellente connaissance du dossier aérien lui vaut de décrocher le portefeuille de Ministre de l'Air dans le premier cabinet Daladier. Un nouveau ministère promis à un riche avenir. Passant le brevet de pilote, il se lance avec fougue dans la promotion de l'aviation et réorganise l'aéronautique civile en **créant la compagnie nationale Air France**. Il est forcé d'abandonner ce portefeuille après le 6 février 1934, en effet les événements du 6 février avaient contraint Edouard Daladier à démissionner.

Pierre Cot retourne à son banc de député, où il s'intéresse aux dépenses pour des besoins exceptionnels du ministère de la guerre (1934), à la mise en chantier de la tranche 1935 du programme naval (1935). À l'organisation de la défense passive (1935), au statut organique de l'armée de l'air

(1935), aux groupes de combat et aux milices privées (1935), au budget de l'air de l'exercice 1936 (1935), au conflit italo-éthiopien (1935), et au traité franco-soviétique (1936).

Il retrouve son ministère de l'Air en 1936 dans le gouvernement de Léon Blum. Il se consacre alors principalement à la nationalisation des industries aéronautiques. Il organise également une aide clandestine aux républicains espagnols pendant la guerre civile. Jean Moulin fait alors partie de son équipe.

L'Armée de l'Air est encore jeune, à peine cinq ans, et est désormais distincte de l'aéronautique navale, l'Armée de l'Air franchit une nouvelle étape de sa croissance grâce à plusieurs décisions de Cot, qui forment une véritable doctrine : le ministre réussit à maintenir l'aviation dite de coopération au sein de l'armée de l'air et conforte l'équilibre entre les formations de bombardement et de chasse. Ses réformes touchent également le ministère et l'état-major, avec la création de la Direction du matériel aérien militaire et du Service central des travaux et installations. Conscient du vieillissement de la flotte militaire, il lance le « plan I », afin de procéder au remplacement des appareils périmés par 1010 avions modernes. La chute du second gouvernement Daladier contrarie ce changement, même si le général Denain, successeur de Cot, en respecte l'esprit.

Pierre Cot, partisan de l'intervention française en Espagne, pour l'aide aux républicains, fait livrer discrètement plus de 150 avions aux républicains (Cette quantité est souvent contestée). Cette préoccupation de la montée du totalitarisme et du réarmement allemand le conduit à accentuer la réforme de l'armée française : il crée deux corps aériens et les commandements régionaux de l'air ; l'ensemble des responsabilités techniques liées aux avions de l'aéronautique navale relève désormais du contrôle de l'air. Par ailleurs, Cot met en place le « plan II » pour l'acquisition de 1 500 appareils. Parmi les autres mesures d'importance prises à l'époque, on retiendra le rajeunissement de l'encadrement supérieur et le développement de l'aviation légère, destinée à la défense territoriale de la métropole et de l'Afrique du Nord. Enfin, l'école supérieure de guerre aérienne reçoit sa première promotion. Malgré son ambition réaliste, le « plan II » va souffrir des grèves à répétition, de l'insuffisance des budgets et des effets secondaires de la nationalisation des trois quarts de l'industrie aéronautique, qui ralentit (provisoirement) l'effort de construction d'appareils.

Pour que « son » aviation soit plus efficace, il fondera aussi l'aviation Populaire, grâce à laquelle l'Armée de l'Air aurait eu suffisamment de pilote si la guerre n'était pas venue si vite. Même si l'aviation populaire connaît un réel succès, ne serait-ce qu'en raison de l'abaissement du coût de l'heure de vol, tandis que les écoles primaires dispensent l'instruction théorique du vol à voile, les pilotes formés ne seront opérationnels que trop tard pour participer aux combats de 1940. Pourtant dans les aéro-clubs, l'État fournit carburant et instructeurs à des sections spécial avions, ce qui permettra de former 3500 pilotes en moins de deux ans, malheureusement ces pilotes ne seront qu'en école de perfectionnement lors des mois tragiques de mai/juin 1940.

Nommé ministre du Commerce dans les cabinets Chautemps et Blum en 1938, Cot, sera très hostile aux accords de Munich.

Puis éclate la guerre de 1939 et survient la défaite. Anti-Munichois, Pierre Cot ne s'incline pas devant l'armistice et au Congrès du 10 juillet 1940, à Vichy il ne prend pas part au vote de la loi constitutionnelle et des pouvoirs constituants demandés par le maréchal Pétain (Il était déjà en Angleterre).

Il avait en effet quitté la France en juin 1940 pour l'Angleterre mais mal reçu par De Gaulle le 17 juin 1940 celui-ci le trouve trop à Gauche, il rejoint les Etats-Unis où, pendant son séjour, il sera reçu par le Président Roosevelt.

Il est déchu de la nationalité française le 6 octobre 1940, ses biens sont confisqués, par l'Etat Français. (Comme de Gaulle d'ailleurs).

Après l'entrée dans la guerre de l'Afrique française en 1942 et la formation du gouvernement provisoire d'Alger, Pierre Cot entre à l'Assemblée consultative provisoire où il est admis le 25 novembre 1943 au titre parlementaire. Il sera également membre de celle de Paris à partir du 8 novembre 1944 au titre du parti radical-socialiste. En cette qualité, il s'intéresse : à l'organisation des pouvoirs publics en France (1944), au traité d'alliance et d'assistance mutuelle franco-soviétique de Moscou (1944), à la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle (1945), à tous les débats financiers (1945), à l'éducation, au recrutement et au statut de certaines catégories de fonctionnaires (1945), à l'âge de l'électorat et de l'éligibilité (1945).

Profondément touché par la défaite française de mai 1940, il essaiera durant sa vie entière d'en comprendre les raisons et de prouver que l'aviation n'est pas le principal responsable de cette défaite. Selon lui, la défaite a surtout été due aux manques de moyens financiers alloués à l'armée ; il explique cela dans un ouvrage « La guerre économique » paru en 1973.

Après la guerre il sera réélu maire de Coise à la suite des élections municipales d'avril 1945, il retrouve son siège de conseiller général de Montmélian (Savoie) aux cantonales de septembre. Si les électeurs lui renouvellent sans discontinuer le premier de ces mandats, il est néanmoins battu aux élections cantonales de mars 1949 mais reprend place au sein de l'assemblée départementale en avril 1955, date à laquelle il est élu conseiller général de Chamoux (Savoie).

Aux élections du 11 octobre 1945 pour la première Assemblée nationale Constituante, Pierre Cot conduit en Savoie, la liste d'union des gauches soutenue par le Parti communiste. Réalisant 36,3 % des suffrages exprimés, cette liste devance nettement les modérés (29,1 %), la Jeune République (19,9 %) et la S.F.I.O. (14,5 %) et seul Pierre Cot est "élu au quotient".

Inscrit au groupe radical-socialiste et membre de la Commission de la Constitution, Pierre Cot déploie une activité intense au sein de l'Assemblée nationale Constituante. Il intervient sur le règlement de l'Assemblée, la répression des faits de collaboration, la création d'un fonds monétaire international, l'institution d'une Haute cour de justice et interpelle le gouvernement sur sa politique extérieure.

Cependant, devant cette première Assemblée nationale constituante, c'est en tant que rapporteur général de la proposition de loi tendant à établir la Constitution de la République française qu'il accomplit l'essentiel de son œuvre législative. Ses positions en matière constitutionnelle seraient, au moins partiellement, à l'origine de sa démission du groupe radical-socialiste en mars 1946 puis de son exclusion du Parti radical le mois suivant. Le 19 avril avec les communistes, les socialistes et les M.R.P. il vote pour la Constitution qui sera rejetée par le référendum du 5 mai 1946.

Aux élections du 2 juin 1946 pour la seconde Assemblée nationale constituante, Pierre Cot conduit à nouveau la liste d'union des gauches en Savoie. Malgré un léger tassement (33 % des voix) elle obtient deux des trois sièges à pourvoir du fait de l'éparpillement des suffrages sur les sept listes en présence.

A nouveau membre de la Commission de la Constitution, Pierre Cot siège dorénavant au groupe d'union républicaine et résistante présidé par Emmanuel d'Astier de la Vigerie et apparenté au groupe communiste. C'est toujours à propos de l'élaboration de la Constitution qu'il fournit l'essentiel de son travail parlementaire mais en qualité de simple député et non plus de rapporteur général. Le 28 septembre il vote en faveur du texte qui sera adopté par le référendum du 13 octobre 1946.

Aux élections du 10 novembre 1946 pour la première législature de la IV<sup>e</sup> République, la liste d'union des gauches, toujours dirigée par Pierre Cot, retrouve ses deux sièges et enregistre une forte progression (46 %) des suffrages exprimés.

Membre de la Commission de la production industrielle au début de son mandat, le député de Savoie appartient à celle des affaires étrangères durant toute la législature. Il demeure apparenté au groupe communiste via le groupe d'union républicaine et résistante qui deviendra celui de l'union des républicains progressistes en mars 1950.

Aux élections législatives du 17 juin 1951, Pierre Cot quitte la Savoie et se présente dans la première circonscription du Rhône (Lyon-Villeurbanne) en deuxième position sur la liste d'union républicaine, résistante et antifasciste présentée par le Parti communiste français et l'union des républicains progressistes. Il ne manque qu'1% des suffrages exprimés à l'apparement conclu de la S.F.I.O. aux indépendants pour dépasser la majorité absolue et remporter les huit sièges à pourvoir. Avec 25,3 % des suffrages la liste sur laquelle figure Pierre Cot obtient deux élus. Il en ira de même aux élections du 2 janvier 1956 : avec un score analogue (25,7 %), la liste d'union républicaine et antifasciste conserve ses deux élus.

Le nouveau député du Rhône retrouve sa place sur les bancs des républicains progressistes, et à la Commission des affaires étrangères mais, à partir de 1954, Pierre Cot ne fait plus partie d'aucune commission.

Il fut également membre du bureau directeur du Mouvement de la paix, où il militait pour un "neutralisme actif" dans le contexte de guerre froide. Il obtient le Prix Staline international pour la paix en 1953.

Si Mai 1968 marque un coup d'arrêt à une carrière politique nationale, Pierre Cot continue d'assumer des responsabilités locales en Savoie jusqu'en 1973.

Il s'éteindra à Coise, près de Chambéry, le 21 août 1977. Il est inhumé au lieu-dit La Curiaz, à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier (Savoie).



Son fils **Jean Pierre Cot** né à Genève (Suisse), le 23 octobre 1937, sera également homme politique et ministre. **C'est lui qui inaugurera l'école de BRON qui portera le nom de son père début décembre 2008 .**

Titulaire d'une licence et d'un doctorat de droit public, il est également agrégé, major de sa promotion.

Professeur de droit public et de droit international à l'Université d'Amiens, puis de Paris I, il s'implante en Savoie dans l'ancienne circonscription de son père. Élu député de Savoie en mars 1973 contre le ministre gaulliste Pierre Dumas, il était devenu, succédant à son père, maire de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier en 1971 et devient conseiller général du canton de Chamoux-sur-Gelon en septembre 1973, reprenant ainsi les anciens mandats locaux de son père.

Réélu député jusqu'en 1981, il entre au gouvernement de Pierre Mauroy comme Ministre délégué chargé de la Coopération et du Développement. Paul Perrier lui succède au Parlement. En désaccord avec la politique africaine de la France, il en démissionne en 1982 ; opposé à une vision de subventionnement des pays africains par la France, il est partisan du co-développement. Christian Nucci le remplace au Gouvernement (Jean Pierre Cot avait refusé le système de la « France-Afrique » et cela se termina pour Nucci par l'affaire du carrefour du développement).

Député européen de 1978 à 1979, il est de nouveau élu à cette fonction en 1984 et réélu en 1989 et 1994. Il préside le groupe socialiste du Parlement européen de 1989 à 1994 et est élu vice-président de l'institution en 1997. Après avoir abandonné la politique Jean-Pierre Cot exerce la profession d'avocat, et est actuellement juge au Tribunal International du Droit de la Mer.

### **Fonctions gouvernementales de Pierre Cot.**

**Sous-secrétaire d'État aux Affaires Etrangères** du gouvernement Joseph Paul-Boncour (du 18 décembre 1932 au 28 janvier 1933)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Édouard Daladier (du 31 janvier au 24 octobre 1933)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Albert Sarraut (du 26 octobre 1933 au 24 novembre 1933)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Camille Chautemps (du 26 novembre 1933 au 27 janvier 1934)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Édouard Daladier (du 30 janvier au 7 février 1934)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Léon Blum (du 4 juin 1936 au 21 juin 1937)

**Ministre de l'Air** du gouvernement Camille Chautemps (du 29 juin 1937 au 14 janvier 1938)

**Ministre du Commerce** du gouvernement Camille Chautemps (du 18 janvier au 10 mars 1938).

**Ministre du Commerce** du gouvernement Léon Blum (du 13 mars au 8 avril 1938).

Autres mandats :

Député radical de la Savoie (1928-1942)

Député (radical, puis républicain) de la Savoie (1945-1951)

Député (républicain) du Rhône (1951-1958)

Député (apparenté communiste) de Paris (1967-1968)

M. Pierre Cot fut maire de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier (Savoie) depuis 1929 jusqu'en 1973 et conseiller général du canton Montmélian puis de celui de Chamoux-sur-Gelon (Savoie) à partir de 1954. Directeur de « Horizons », revue mensuelle internationale du Conseil mondial de la Paix, membre du Comité de rédaction des « Cahiers du progressisme », il était membre du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme.